

Pages bretons de 1667 à 1689

CATALOGUE DES NOMS ET SURNOMS ET ARMES DES PAGES QUI ONT ÉTÉ RECEUS
DANS LA GRANDE ECURIE DU ROY DEPUIS L'AN 1667
SUR LES PREUVES FAITES PAR M. D'HOZIER.
LEDIT CATALOGUE COMMENCÉ EN 1685 ¹.

[1667]

[page 4] **KERGRET** son nom est **DU HALGOËT**, noblesse de l'évêché de Léon dont la duchesse de Coaslin est l'aînée, les armes sont *d'azur au lion morné d'or*, son père estoit g^s ² de messire de Vendosme, il a été depuis cornette dans le régiment d'Armagnac.

GABRIEL D'ESPINAY, marquis de Vaucouleur en Bretagne, *depuis marié à [Jeanne] Ferret fille d'un banquier de Rennes* ³, fils de GABRIEL D'ESPINAY et de SERVANNE DE TREMIGON. La Maison d'Espinay est une des principales entre celle de Bretagne les plus qualifiées, toute ses alliances sont illustres ; elle a eu les premières dignités de cet Etat sous ses ducs, et le cardinal André d'Espinay archevêque d'Arles, de Bourdeaux et de Lion, a été un homme de grande considération sous le règne du Roy Louis XII. Ses armes sont *d'argent à un lion de gueules coupé de sinople couronné et lampassé d'or*.

[page 10] **JEAN-EMANUEL DE KERVENO** fils de ZACARIE DE KERVENO, seigneur de Kaerhault, et de JEANE NOBLES. Cette race est de Bretagne et comprise dans la réformation des nobles faite l'an 1420. *D'azur à 10 étoiles d'argent 4, 3, 2, 1*. Depuis capitaine de dragons réformé.

1671

[page 22] **CHARLES-GILLES DES NOTS** de la Feillée, *depuis lieutenant de cavalerie* ⁴, fils de GILLES DES NOTS, seigneur d'Hemenard au Maine et de SUZANNE DE MALNOUE. Cette race originaire de Bretagne, la preuve de sa noblesse est certaine depuis l'an 1490, et elle a des alliances directes avec les maisons de Chateaubriant, de Goyon, la Moussaye et de Mongommery, et pour armes *d'argent à un lion de sable couronné, lampassé de gueules*.

1673

[page 32] **LA MOTTEGLAIN**, le nom est **LE LOUP**, Bourgeoisie de la ville de Nantes anoblée, son père officier des gardes, son ayeul et son bisayeul conseillers au Parlement.

-
1. Ne sont ici présentes que les familles d'origine bretonne. Transcription de François du Fou pour Tudchentil en mai 2011, d'après le Ms français 32110 conservé à la BNF (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9006799q>).
 2. Peut-être pour *gentilhomme* ?
 3. Ces mots en interligne.
 4. Ces mots en interligne.

1674

[page 35] **RENÉ-VINCENT LE BIHAN DE KERELAN**. Cette famille est de Bretagne, depuis Garde Marine.

URBAIN-RENÉ GEDOUIN fils de **RENÉ GEDOUIN**, marquis de la Daubraïe et de **MARIE MADELENE DE MONTECLER**. Guillaume Gedouin sieur de la Daubraye étoit procureur general de Bretagne l'an 1495, *d'argent à un corbeau de sable*, depuis escuyer des Garde du Corps.

1675

[page 37] **PHILIPPE COMTE DE LISCOET**. Ce nom est marqué parmi les races militaires de Bretagne et à pour armes *d'argent au chef de gueulles chargé de sept billettes d'argent*.

1677

[page 44] **RENÉ-ALEXIS** et **SÉBASTIEN-HIACINTE LE SENECHAL**. Enfants de **RENÉ LE SENECHAL**, comte de Kercado, et de **MARIE-ANNE DE ROSMADEC DE MOLAC**. Ce nom de Senechal est un nom d'office qui est ensuite devenu propre à la race qui le porte parce quelle avoit possédé longtems et hereditairement la charge de senechal feodé de la vicomté de Rohan quelle tenoit en partage de ses vicomtes, et en cette qualité Olivier sire le Senechal feodé est hereditaire de Rohan souscrivit la fondation de l'abbaye de Bonrepos [page 45] en Bretagne faite par Alain quatre vicomte de Rohan l'an 1184. C'est de luy que sont issus les seigneurs de Kercado qui portoient pour armes *d'azur à neuf macles d'or posés 3, 3 et 3*.

1678

[page 47] **JACQUES-FLORIMOND DE COETLOGON**, *depuis enseigne de vaisseaux en 1683*⁵, lieutenant de Roy au gouvernement de Rennes, fils de **SÉBASTIEN DE COETLOGON**, vicomte de Mejusseume, et de **MICHELE LE LIEVRE**. Olivier de Coetlogon, chancelier de Bretagne sous le duc François 2, l'an 1420, est la tige de cette race qui porte pour armes *de gueules à 3 écussons d'hermines posés deux et un*.

CHARLES-LOUIS DE LA ROCHE fils de **LOUIS DE LA ROCHE**, vicomte de Kerien, et de **LOUISE LE BARBIER DE KERJAN**.

CHARLES-YVES JACQUES DE LA RIVIÈRE, gouverneur de Saint Briec fils d'**YVES OLIVIER DE LA RIVIÈRE**, seigneur du Plessis, gouverneur dudit Saint Briec, et de **MARGUERITE DE LA RIVIÈRE SAINT QUIHOET**. Le nom de la Rivière est bien marqué parmi l'ancienne noblesse de Bretagne, et l'histoire de cette province apprend quil y en a eu plusieurs qui se sont signalez à la guerre des le tems du conetable du Guesclin, sous lequel Jean seigneur de la Rivière servoit l'an 1361. *D'azur à la croix angrelée d'or*.

5. Ces mots en interligne.

1680

[page 54] **JEAN BAPTISTE SAUVAGET** fils de CHARLES SAUVAGET, baron des Claus⁶, et de MADELENE CIBOUAUT⁷. Cette race est une ancienne noblesse de l'évêché de Saint Briec qui se trouve mentionnée dans les réformations de Bretagne dès l'an 1400. Ses armes sont *de gueules a la croix patée d'argent*.

LOUIS HERCULES DE MONTIGNY fils de PIERRE DE MONTIGNY, seigneur de Kerspen, évêché de Vannes, et de LOUISE HAMON. Cette race a prouvé sa noblesse devant les commissaires de Bretagne jusqu'en 1450, et porte pour armes *d'argent à un lion de gueules à l'orle de 8 coquilles d'azur*.

SEBASTIEN FRANÇOIS DE LAGE fils de JACQUES DE LAGE, seigneur de Morac, et de JEANNE LE HAIE. Cette race est originaire de la Marche où est situé la terre de Lage et elle prouve sa noblesse depuis l'an 1300. Elle a pour armes *d'or à un aigle employé à deux tetes de gueules bequez et membré d'azur*.

1681

[page 59] **YVES JOSEPH DE MONTY** fils d'YVES DE MONTY, comte de Rezé auprès de Nantes, et de CLAUDE CHEVALIER. Cette famille originaire de Florence où elle a exercé plusieurs fois la souveraine magistrature pendant la durée de cette republique et ses armes sont *d'azur à une bande d'or accompagnée de deux montagnes à six coupeaux de même*.

1682

[page 61] **JEAN TROUSSIER** fils de JEAN TROUSSIER, vicomte de la Gabetiere, et de MARIE DE PENANCOËT DE KEROUAL, tante de Madame la duchesse de Porsmout. Ce nom se trouve compris dans la réforme des nobles de l'évêché de Saint Briec faite l'an 1426, et il a pour armes *d'hermines à un lion de gueules*.

1683

[page 66] **FRANÇOIS JEAN-BAPTISTE DU BREIL** fils de NOEL-MARC DU BREIL DE PONTBRIAND et d'ANNE AMETTE. Cette race doit son élévation à Rolland du Breil seigneur du Plessis de Rais juge universel de Bretagne et senechal de Rennes l'an 1480, puis president au Parlement de Bordeaux l'an 1489 et ensuite en Bretagne l'an 1495. Sa posterité qui est devenue feconde par le nombre des branches qu'elle a formées [page 67] s'est aquis encore de la distinction par les emplois militaires et par d'assés bonnes alliances, à pour armes *d'azur à un lion d'argent*.

6. Des Clos en Plénée-Jugon.

7. Cybouault, dame de Pinieux en Limerzel.

1684

[page 69] **ROBERT-JEAN DE MARBEUF** fils de **CLAUDE DE MARBEUF**, comte de Laillé, président à mortier au Parlement de Bretagne, et de **LOUISE GABRIELLE DU LOUET DE COETJUNUAL**, la preuve de Malte faite par la reception de deux autres enfans du président de Marbeuf remonte le degré de cette famille jusqu'à l'an 1200 comme je ne seay point ce qui en est je mentient à Jean de Marbeuf qui fut pourvûs d'une charge de conseiller au Parlement de Bretagne l'an 1568 et dont les descendans se sont maintenus dans les emplois de la robe. Ils ont pour armes *d'azur à deux épées d'argent posées en sautoir les pointes en bas les gardes et les poignées d'or.*

1685

[page 74] **LOUIS HERCULES DU HAN** fils d'**EUSTACHE JOSEPH MARIE DU HAN**, conseiller au Parlement de Bretagne, et de **LOUISE-FRANÇOISE BONNAVENTURE DE COETLOGON**. Ce nom est compris dans les anciennes réformations de la noblesse de Bretagne faite il y a 250 ans et il a pour armes *d'argent a la bande fuselée de sable accompagnée d'un lion de gueules.*

1686

[page 76] **FRANÇOIS CLAUDE DE GOURVINEC** fils d'**ANDRÉ DE GOURVINEC**, seigneur du Bezic, et de **VINCENTE BIQUET**. Cette race est connue en Bretagne dès l'an 1400, elle est comprise dans les [page 77] réformations. Elle partagea à viage et en juvigneurie et c'est une preuve incontestable qu'elle a toujours été réputée du corps de l'ancienne noblesse de cette province et elle porte pour armes *vairé d'or et de sable.*

PIERRE FRANÇOIS CHARLES DE LANGAN fils de **GABRIEL DE LANGAN**, marquis de Boisfévrier, et de **CLAUDE HIPOLITE VISDELOUP**. Les titres de l'abbaye de la Vieuville dans l'évêché de Dol apprenent que Pierre fils de Jean de Langan est nommé dans une donation qui fut faite à la même abbaye l'an 1196. Pierre de Langan étoit maitre de la milice du Temple en Bretagne l'an 1245. Simon de Langan seigneur des Pestes l'an 1316 eut pour son petit-fils Simon de Langan qui épousa l'an 1431 Isabeau Feuvrier, dame du Boisfeuvrier, et c'est de ce mariage que sont issus tous ceux qui conservent aujourd'huy le nom de Langan en Bretagne et qui portent pour armes *de sable à un léopard d'argent couronné lampassé et armé d'or.*

1687

[page 81] **RENÉ FRANÇOIS DE SAINT GILLES** fils de **RENÉ NICOLAS DE SAINT GILLES**, seigneur de Romillé, et de **FRANÇOISE DU BOISBAUDRY DE TRANS**. La seigneurie de Saint Gilles dans l'évêché de Rennes a donné le surnom de cette race. Il y a plus de 400 ans qu'ils tenoient rang parmy l'ancienne noblesse de Bretagne. Ils se sont aliés avec les maisons de Montfort, de Rosmadec, de Tournemine, de Chateaubriand et les seigneurs de Pironay, du Plessis et du Gage sont les branches qui subsistent à présent et qui sont issues de Bertrand de Saint Gilles seigneur qui vivoit l'an 1200. Leurs armes sont *d'azur semé de fleurs de lys d'argent.*

1688

[page 86] **BAPTISTE JOSEPH DE LA HAÏE** fils d'ANNE DE LA HAÏE, seigneur de Saint Hilaire, et de LOUISE DE CANABER. Une enquête faite l'an 1484 apprend que Jean, seigneur de la Haye dans l'évêché de Rennes vivoit l'an 1390 et que Guion, seigneur de la Haye son arrière petit-fils avoit donné un partage noble et en juvigneurie à Margot de la Haye sa tante le 13^e de septembre l'an 1438. C'est de luy que sont sortis les autres seigneurs de la Haye et de Saint Hilaire qui portent pour armes *d'argent à un lion de sable*.

OLIVIER CORENTIN LE NY fils de RENÉ LE NY, seigneur de Coatudavel, et de GABRIELLE DE PARCEVAUX. Le mariage de Clemence, dame de Coadelès, avec Salomon le Ny, seigneur de Trebic, l'an 1370 à formé les diverses branches de cette race qui est contée entres les nobles anciennes de la province de Bretagne et qui est fort noblement aliées. Les marquis de [page 87] Coadelès en sont les aînés, les seigneurs de Coatudavel leurs cadets sont distingués par cette terre dont ils ont épousé l'héritière et les seigneurs de Leserfin et de Lesquen leurs puisnez portent tous de même qu'eux pour leurs armes *d'argent à un écusson d'azur à l'orle de six annelets de gueules*.

1689

GERMAIN DU BOISBAUDRY fils de GILLES DU BOISBAUDRY, seigneur de Langan, avocat général au Parlement de Bretagne, et de [page 88] MARIE-ANNE DE MONTULÉ. La seigneurie du Boisbaudry auprès de Fougères dans l'évêché de Rennes a donné son nom à ceux de cette race. On en a la suite par titres depuis 300 ans, elle est comprise dans toutes les réformations des nobles de cet évêché faites depuis l'an 1427 jusqu'en 1513, et les alliances en sont très bonnes. Les branches qui en restent sont celles des seigneurs de Trans et de Langan qui portent pour armes *d'argent à trois fasces de gueules chargées de six besans d'or posés 3, 2, et 1*⁸.

TOUSSAINT DU TREVOU fils de JEAN BAPTISTE DU TREVOU, seigneur de Kersauson, et de CATHERINE DE LA FORET. Cette race partageoit en juveigneurie dès l'an 1420 et c'est une preuve de l'ancienne possession qu'elle a de sa noblesse. Les trois branches qui sont sortis du mariage d'Olivier du Trevou, seigneur de Balore dans l'évêché de Tréguier, et de Guillemette de Quelen avec laquelle il vivoit l'an 1475, sont les seigneurs de Kersauson, les seigneurs de Keriec et les seigneurs de Quistilic et de Senauche qui portent pour armes *d'argent à un léopard de sable*⁹.

[page 89] **PIERRE DU PLESSIS** fils d'ALEXIS DU PLESSIS, seigneur d'Argentré auprès de Rennes, et de MARGUERITE DE TAOURN¹⁰. La seigneurie du Plessis des Landes dans la paroisse d'Argentré a donné le nom à cette race et cela prouve que la noblesse en est ancienne en Bretagne. Elle porte pour armes *de sable*¹¹ *à dix billettes d'or posés 4, 3, 2, et 1*.

8. Erreur, les armes de cette famille sont *d'or à deux fasces de sable chargées de cinq besants d'argents, trois sur la première et deux sur la seconde* (d'après le procès-verbal des preuves ici mentionnées, à paraître sur Tudchentil).

9. Alias *accompagné de six merlettes de même posées en orle*.

10. Lire *Tanouarn*.

11. Ou plutôt *de gueules*.